

DEUX NAVETTES FLUVIALES ELECTRIQUES INAUGUREES A PARIS

Acteur majeur du marché immobilier, ICADE inaugure le 11 octobre au Parc du Millénaire (6,8 ha) à Paris son nouveau siège social en bordure d'un bassin privé de 12 000 m² relié au canal Saint-Denis.

C'était l'occasion de baptiser **La Montjoie et L'Estrée, les deux navettes fluviales électriques** (14,5 m de longueur, 5 m de largeur) qui, depuis juillet, relient en 6 minutes, à une vitesse de 16km/h le Parc du Millénaire et la station de métro Corentin Cariou. Leur usage est actuellement limité au transport du personnel d'ICADE mais elles seront ultérieurement accessibles à l'ensemble des usagers du site.



Un mode de transport propre et silencieux

De type **catamaran**, ces navettes peuvent accueillir 75 passagers et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Elles sont équipées de deux moteurs électriques orientables et relevables de 20 kW et, sur leurs toits, de 21 m²**



Baptême au champagne

de panneaux solaires (170Wc) fournis par **Tenesol** qui, selon l'ensoleillement, procurent, en appoint des batteries, entre 10 et 20 % de l'énergie consommée.



Deux moteurs électriques

L'inauguration a réuni autour d'Anne Hidalgo, Première adjointe au maire de Paris, et des dirigeants d'ICADE, les représentants des intervenants au projet, en particulier Alternatives Energies/Crain (concepteur des navettes, spécialiste des bateaux à propulsion tout électrique avec appoint par panneaux solaires), l'ADEME, le groupement momentané d'entreprises du Millénaire constitué par Vedettes de Paris, Transdev et Paris Canal



Appontement à la station de métro Corentin Cariou

pour exploiter les navettes, et EDF qui a engagé en 2002 un partenariat avec ICADE pour promouvoir les modes de transport propre et a contribué au financement des navettes.

EDF et sa filiale SODETREL ont apporté leur appui technique pour la définition de la chaîne de motorisation et le choix des batteries (SAFT Nickel Cadmium 110 kWh) qui dotent les navettes de 4 heures d'autonomie de marche à 12 km/h.



Recharge à mi-journée et la nuit à la borne

Fin 2006, **ICADE a confié pour six ans à SODETREL un contrat de service complet « Energie embarquée »** mise à disposition sous forme de location et maintenance des batteries et recyclage en fin de vie. Un premier bilan énergétique du système de propulsion des navettes fluviales (batteries Nickel Cadmium rechargées à mi-journée et la nuit, avec appoint photovoltaïque) a mis en évidence un rendement particulièrement élevé. Allié à une conception très élaborée de chaque élément des navettes, il contribue à réduire la consommation énergétique par passager à moins du tiers de celle d'un bus urbain ou d'un bateau conventionnel.